



Observatoire Europe Afrique 2030

## Eclairage sur les investissements chinois dans les secteurs manufacturiers et de l'agriculture au Kenya

(05/09/2019 - Observatoire Europe-Afrique 2030 / Christian Delavelle)

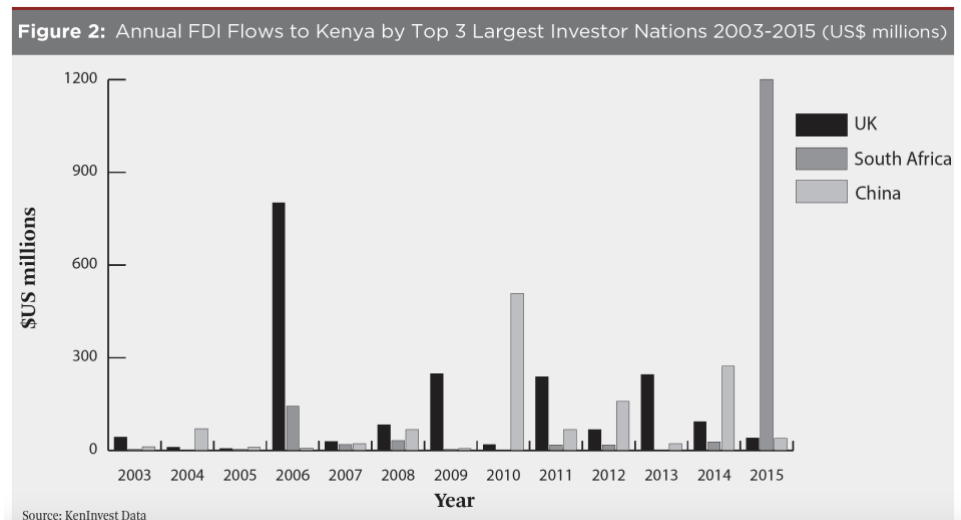
**La présente note est un résumé d'une étude récente du CARI (China Africa Research Initiative - Johns Hopkins University, Washington, DC) intitulée « Chinese Agricultural and Manufacturing Investment in Kenya: A Scoping Study ». Ce résumé a été réalisé par l'Observatoire Europe-Afrique 2030 à partir du document d'origine en anglais <sup>1</sup>.**

Le document du CARI analyse les investissements chinois dans les secteurs manufacturiers et de l'agriculture au Kenya. Ce pays entretient de longue date avec la Chine des liens historiques et privilégiés aux plans politique et économique<sup>2</sup>. Lorsque la Chine a annoncé que la coopération industrielle Chine-Afrique constituait une priorité à la fin de 2015, le Kenya a largement attiré l'attention des médias en tant que pays pilote. Le Président Xi Jinping a proposé dix grands plans de coopération pour 2016-2019. Selon KenInvest, la Chine est devenue le troisième investisseur au Kenya en 2008, avec un stock d'IDE de 1,26 milliard USD, qui représentait 13,5% du stock total des IDE du Kenya.

---

<sup>1</sup> Xia, Ying. 2019. "Chinese Agricultural and Manufacturing Investment in Kenya: A Scoping Study". Working Paper No. 2019/30. China Africa Research Initiative, School of Advanced International Studies, Johns Hopkins University, Washington, DC. Retrieved from <http://www.sais-cari.org/publications>.

<sup>2</sup> Compte tenu de l'emplacement idéal du Kenya à la jonction des pays d'Afrique de l'Est et de l'océan Indien et de son potentiel relatif en termes de marchés, d'infrastructures et de stabilité politique, la politique du système "One Belt-One Road" a désigné le Kenya comme l'un des pays pilotes en Afrique pour développer des coopérations.



La plupart des entretiens et des visites d'usines ont été réalisés par le CARI en 2016 et 2017. Sur les 24 projets ayant fait l'objet d'entretiens, 23 sont le fait de sociétés privées et un seul d'une entreprise d'État.

Les principaux enseignements de l'étude sont les suivants :

### **Un important déficit d'information relatif aux investissements**

Il existe une disparité considérable entre les informations d'enregistrement officielles et les activités d'investissement sur le terrain. Ni le ministère chinois du Commerce (MOFCOM) ni l'autorité kényane des investissements (KenInvest) n'ont été en mesure de surveiller de nombreux petits projets d'investissement ou de suivre les modifications ultérieures apportées aux plans d'investissement.

En outre, les informations publiées dans la presse relativement à des projets d'investissement chinois sont souvent erronées. Par exemple, l'usine de montage de l'entreprise Foton East Africa a bénéficié d'une large couverture médiatique : elle aurait investi plus de 50 M\$ depuis 2011, avec une capacité de production d'au moins 3000 unités par an. L'étude de terrain a révélé que la taille de l'investissement était inférieure à 5 M\$ et la capacité de production d'environ 100 à 120 unités par an. En 2017, il a été constaté que l'usine avait cessé ses activités et été vendue en raison de problèmes de liquidités.

Autre exemple : Parmi les cinq principaux investissements chinois mentionnés par Keninvest, aucun n'est opérationnel (soit il ne s'est pas concrétisé jusqu'à présent, soit il a été interrompu).

**Table 2: Top Five KenInvest Registered Chinese Investments, by Capital (Kes and US\$)**

Company	Business Scope	Capital (Kes million)	Capital (US\$ million)	No. Chinese Employees	No. Local Employees	Date of First Entry	Current Status
Glass Africa Ltd.	Glass manufacturing	205.55	244.2	0	147	2/2/1993	Likely to never have materialized
Coveka Sugar Co. Ltd.	Manufacturing white mill sugar	1,655.4	186	5	500	3/19/1999	Likely to never have materialized
Edermann Co.	Manufacturing of mineral water	425	100	10	81	7/22/2005	Stopped operations
Famonar Ltd.	Manufacturing of cigarettes	14	73	14	73	12/19/2001	Unable to confirm
Chengdu Juxian Group	Manufacturing of Cement	5,800	0	100	500	1/20/2012	Stopped construction

Source: KenInvest

### Un environnement incitatif à priori favorable aux investissements

Le Kenya a adopté la loi sur les zones de transformation des exportations (ZFE) en 1990 afin d'encourager et de faciliter les investissements axés sur l'exportation dans les secteurs manufacturier, commercial et des services en offrant aux entreprises des zones franches divers avantages fiscaux et un traitement préférentiel en matière de procédures et d'opérations administratives : exonération d'impôt sur le revenu des sociétés pendant 10 ans, exonération des droits à l'importation pour les intrants industriels, déduction de 100% sur les investissements dans les bâtiments et les machines, et traitement procédural préférentiel comprenant un guichet unique d'enregistrement des entreprises. Pour bénéficier de ces avantages, les entreprises des zones franches industrielles sont tenues d'exporter au moins 80% de leurs produits en dehors de l'Afrique de l'Est.

La loi sur la croissance et les perspectives économiques en Afrique (AGOA) a apporté des avantages considérables aux zones franches d'exportation du Kenya, compte tenu de l'importance des entreprises de ces zones et de la forte intensité de main-d'œuvre de leurs productions<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Pour mémoire, l'actuelle loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA) arrive à son terme en 2025. De nombreux indices montrent que les États-Unis pourraient aborder le continent différemment.

**Table 1: Exports to US under AGOA Provisions for Select Countries (millions US\$)**

Country	2011	2012	2013	2014	2015
Kenya	260.59	254.23	308.56	378.91	368.27
Lesotho	315.23	300.93	321.28	290.31	299.69
Mauritius	156.77	162.79	191.19	223.06	215.25
Ghana	1.58	2.8	2.73	3.83	9.2
Ethiopia	10	10.2	10.35	12.03	17.65
Tanzania	5.29	7.53	10.39	17.48	27.32
South Africa	6.52	6.13	5.84	6.1	8.37

Source: Reproduced from Kenya EPZ 2015 Performance Report, EPZA, July 2016.

En 2015, le pays a lancé le Programme de transformation industrielle du Kenya (KITP), dont l'objectif est de proposer des initiatives sectorielles pour «soutenir les secteurs sélectionnés pour lesquels le Kenya dispose d'un avantage concurrentiel» : agroalimentaire, confection textiles, matériaux de construction, technologies de l'information, ainsi que les PME.

### **Les secteurs de la construction et de l'industrie légère représentent la majorité des investissements chinois**

Les investissements manufacturiers chinois se sont concentrés sur des activités telles que les matériaux de construction et l'industrie légère, dans le but de desservir les marchés nationaux en croissance du Kenya et des pays voisins. Les matériaux de construction constituent un sous-secteur majeur de l'investissement manufacturier chinois au Kenya (produits en aluminium, carreaux de céramique).

Les investissements chinois dans d'autres activités manufacturières sont généralement modestes : piles et batteries, papier tissu, couches, assemblage de transformateurs, meubles et articles tressés en rotin, papier, montage de téléviseurs.

Outre les investissements de la Chine continentale, l'étude a également identifié un groupe d'usines de confection taiwanaises axées sur l'exportation. Ces entreprises importent des matières premières en provenance de Chine et de Taiwan et exportent des produits finis vers le marché américain. Ensemble, ils emploient plus de 12 000 travailleurs locaux.

### **Une majorité des investisseurs chinois sont des migrants privés**

Les investissements chinois dans les industries manufacturières et agricoles au Kenya sont dominés par des entrepreneurs expatriés privés, principalement motivés par des considérations de marché, telles que le faible coût de production et la proximité du marché, plutôt que par des incitations gouvernementales du pays d'origine ou d'accueil.

### **De nombreuses contraintes freinent les investissements**

Il faut généralement des mois, voire des années, pour que les investisseurs obtiennent les approbations de tous les organismes de réglementation avant de pouvoir demander des réductions d'impôts auprès du Kenya.

Les transferts de technologie sont peu développés. En général, le niveau technologique des entreprises chinoises au Kenya est faible. En raison du sous-développement des chaînes d'approvisionnement locales, la plupart des entreprises chinoises importent leur équipement et leurs matières premières d'Asie de l'Est et ne disposent pas de fournisseurs locaux réguliers (les entreprises agro-alimentaires sont l'exception). Les transferts de technologie sous forme de formation sur site, de sous-traitance, d'imitation et de liens entre entreprises chinoises et locales restent à un faible niveau, freinés par le développement insuffisant des chaînes d'approvisionnement locales et des infrastructures, et par l'incertitude politique et réglementaire.

De nombreux responsables interviewés soulignent les coûts cachés importants, en particulier lors de la phase de construction.

La plupart des entreprises chinoises ont signalé les difficultés dans les relations de travail comme leur principale préoccupation en matière de développement. Les investisseurs chinois et les travailleurs locaux ont des points de vue différents sur les droits du travail. La politisation de ces questions complique encore certaines de ces situations. Plus du tiers des personnes interrogées ont vécu au moins une grève dans leur entreprise. Certaines entreprises chinoises ont mentionné que la sélection d'employés moins susceptibles de s'affilier à un syndicat, le recours à des gestionnaires locaux des ressources humaines ou à des consultants externes, ainsi que des procédures de réclamation internes permettent d'atténuer les tensions sur le marché du travail. Les investisseurs chinois au Kenya élaborent des stratégies systématiques et à long terme pour la gestion des relations de travail.

Presque toutes les personnes interrogées ont mentionné le sous-développement des chaînes d'approvisionnement locales comme un obstacle au développement d'activités de production plus sophistiquées. Par exemple, l'offre locale de pièces de rechange pour les machines est quasi inexistante. Les expéditions internationales et le dédouanement des importations en provenance des pays asiatiques ou européens sont coûteux et prennent du temps. Le directeur de Shengya Machinery a estimé que les expéditions de Shanghai à Nairobi prennent en moyenne 45 jours. Pour les entreprises de transformation de vêtements, les usines doivent commander les matières premières en Asie de l'Est après avoir reçu des commandes d'importateurs aux États-Unis. Le processus complet prend jusqu'à cinq mois, alors qu'au Vietnam il ne prend que deux à trois mois.

Toutes les entreprises interrogées dans le cadre de cette étude déplorent le manque de main-d'œuvre qualifiée et ont déclaré qu'une majorité de leurs employés locaux étaient des travailleurs inexpérimentés au moment de leur embauche qui recevraient une formation sur site pendant une période de probation. La plupart des entreprises privilégient les compétences acquises sur le tas par rapport aux compétences enseignées dans les instituts de formation professionnelle, ces dernières étant considérées comme « peu pratiques ou indépendantes de la demande du marché ». Le directeur de Longyun Garment a noté qu'au

Vietnam, plusieurs instituts de formation au vêtement avaient grandement contribué au développement de la main-d'œuvre dans l'industrie du vêtement. Il n'existait pas de programme de formation de qualité similaire au Kenya.

Certaines entreprises chinoises ont décidé de combler le fossé. Depuis 3 ans, en tant que fournisseur de machines pour les établissements de formation professionnelle du Kenya, AVIC International a organisé annuellement le salon Africa Technology Challenge (ATC). Chaque année, des centaines d'étudiants kenyans en formation sont sélectionnés pour participer à l'ATC et reçoivent des conseils et une assistance de la part de techniciens chinois. Les lauréats ont la possibilité de poursuivre des études de maîtrise à l'Université de l'aéronautique et de l'astronautique de Pékin avec une bourse fournie par AVIC.

L'imprévisibilité de l'environnement institutionnel constitue également un défi pour l'investissement chinois. Beaucoup ont mentionné avoir été victimes de fraudes et de différends fonciers au cours du processus d'investissement.

Les entreprises chinoises ont également souvent mentionné la corruption comme un obstacle à l'investissement au Kenya. Une majorité des personnes interrogées pensent que les entreprises chinoises constituent une cible facile pour les représentants du gouvernement à la recherche d'une rente.